

ADRESSE AUX MEMBRES DE L'A.I.T.

A MM. les membres de l'Association internationale des Travailleurs.

Messieurs,

L'époque fixée pour la réunion à Bruxelles d'un Congrès d'ouvriers approchant, les correspondants à Paris, membres du Conseil siégeant à Londres, croient de leur devoir d'appeler votre attention sur la présente, destinée à bien définir le caractère du Congrès (1).

Cette réunion, la première de ce genre, mais, espérons-le, la première d'une grande série, doit avoir pour objet de mettre les travailleurs des différents pays d'Europe en communion d'efforts pour atteindre le but que se propose l'Association: *Émancipation totale des travailleurs sans distinction de race, croyance ou nationalité, c'est-à-dire solution du problème moderne: abolition du prolétariat et de l'esclavage, quelle que soit sa forme.*

Mais pourquoi, dira-t-on, avoir appelé des ouvriers à ce labeur immense, quand de tous côtés des hommes éminents, instruits, dévoués, s'efforcent de rechercher le remède que vous demandez?... Pourquoi?

Parce qu'il est temps que le travailleur fasse par lui-même et non plus par des tuteurs qui, si dévoués qu'on les suppose, ne souffrant pas du mal, en ignorent les poignantes douleurs, et parce qu'enfin, nous l'avons dit, l'homme de notre époque est majeur et veut être émancipé.

Puis, faut-il le dire, nous croyons par là seconder efficacement les efforts de ces mêmes hommes, car jamais ils n'ont pu connaître la vérité sur ce cancer gigantesque qui dévore l'humanité; jamais ils n'ont eu de renseignements complets sur nos souffrances, et nous voulons, dans cette réunion solennelle, étaler à ciel ouvert nos plaies béantes, écartant courageusement les émoullients de toutes sortes qu'on nous applique, et dussent-ils reculer d'effroi à la vue de l'étendue du mal, le leur montrer dans toute sa hideur.

Quand chacun aura pris ainsi connaissance du danger, chacun sera appelé à présenter son remède, car l'Association fait appel à tous les hommes d'avenir. Socialistes, communistes, phalanstériens, positivistes et démocrates, vous tous qui croyez posséder le remède à nos maux, nous ne vous dirons pas: *Venez! C'est votre conscience qui vous le criera, car nul n'a le droit de se concentrer en lui-même, quand il peut sauver ses semblables.*

En conséquence, nous donnons avis à tous les adhérents de l'Association internationale des Travailleurs que les questions suivantes seront portées devant le Congrès:

- 1- Quel doit être le but de l'Association? Quels peuvent être ses moyens d'action?
- 2- Du travail, de ses conséquences hygiéniques et morales; de l'obligation du travail pour tous.
- 3- Du travail des femmes et des enfants dans les fabriques, au point de vue sanitaire et moral.
- 4- Du chômage; des moyens d'y remédier.
- 5- Des grèves; de leurs effets.

(1) L'article 13 des statuts provisoires stipulait : «*En 1865 aura lieu en Belgique la réunion d'un Congrès général*». Dans la traduction française des *Provisional rules*, publiée à Bruxelles, en 1866, 1865 est substitué à 1866. (Note Max NETTLAU.).

- 6- De l'association; son principe, ses applications.
- 7- De l'enseignement primaire et professionnel.
- 8- Des relations du capital et du travail.
- 9- De la concurrence étrangère. Traités de commerce.
- 10- Des armées permanentes au point de vue de la production.
- 11- La morale est-elle distincte de la religion?

Nous arrêtons pour aujourd'hui la liste des questions, priant chacun des membres de l'Association de bien vouloir les étudier, soit en totalité, soit en partie, désirant que ceux d'entre eux qui se rendront au Congrès y arrivent avec une idée nette desdites questions, et surtout qu'ils n'oublient pas que l'Association n'étant ni locale ni nationale, mais bien internationale, les solutions proposées devront l'être en faisant abstraction complète de toutes situations particulières à chacun des pays représentés.

Ernest-Édouard FRIBOURG, Charles LIMOUSIN.

Nos adhérents qui auraient à proposer des questions destinées à être soumises au Congrès devront les envoyer scellées et cachetées à M. Fribourg, 44, rue des Gravilliers, qui les fera parvenir au Conseil central de Londres.

Cette lettre ayant été soumise à un certain nombre d'adhérents, nous sommes heureux de pouvoir nous appuyer de leurs signatures: **F. Félix**, menuisier; **L. Laplanche**, sellier-carrossier; **Floquet**, peintre en bâtiment; **Maussire**, ébéniste; **Camélinat**, monteur en bronze; **A. Murat**, mécanicien; **E. Varlin**, relieur; **A. Venet**, serrurier en voiture; **A. Ytrop**, sellier-carrossier; **Bellamy**, tourneur robinetier; **V. Guyard**, monteur; **J. Fournaise**, opticien; **G. Mollin**, doreur sur métaux; **J. Perrachon**, monteur en bronze; **Cultin**, corroyeur.
